arts nb

CONSEIL DES ARTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

PLAN STRATÉGIQUE 2022-2027

UN NOUVEAU DÉPART

RECONNAISSANCE DU TERRITOIRE

En tant qu'entité provinciale, le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick reconnaît qu'il effectue son travail sur le territoire traditionnel non cédé des peuples Wolastoqiyik, Mi'kmaq et Peskotomuhkati. Ce territoire est couvert par les « Traités de paix et d'amitié » que ces nations ont signés pour la première fois avec la Couronne britannique en 1726. Ces traités ne portaient pas sur la cession de terres et de ressources, mais reconnaissaient en fait les titres Mi'kmaq et Wolastoqiyik et portaient sur l'établissement de règles pour ce qui devait être une relation permanente entre les nations.
Nous, l'équipe et les membres du conseil, rendons hommage aux anciens, passés et présents, et aux descendants de cette terre. Nous honorons les gardiens du savoir et sollicitons leurs conseils alors que nous œuvrons à développer des relations plus étroites avec les peuples autochtones au Nouveau-Brunswick.

DÉCLARATION D'ÉQUITÉ

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick s'efforce de contribuer à la création d'un environnement équitable, diversifié et inclusif dans lequel chaque personne à accès aux outils et aux ressources nécessaires pour réaliser ses objectifs créatifs. Nous nous engageons à travailler avec les communautés en quête d'équité pour éliminer les obstacles systémiques fondés sur la race, le genre, la sexualité, l'incapacité, les croyances, l'âge, la géographie et la langue. artsnb reconnait qu'il s'agit d'une déclaration active, et nous nous attendons à la voir évoluer à mesure que le monde change et que notre conscience se développe.

MISSION PRESCRITE PAR LA LOI

La mission d'artsnb définie dans la *Loi sur le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick* est :

- de faciliter et de promouvoir la création et la production artistiques;
- de favoriser la connaissance et la compréhension des arts et de créer des conditions propices à l'expérience du plaisir qu'ils procurent;
- par l'entremise du ministre, de conseiller le gouvernement sur l'élaboration d'une politique favorable aux arts et sur des questions connexes;
- de promouvoir et de défendre l'excellence dans les arts;
- de célébrer l'excellence artistique par la mise en œuvre et l'administration de programmes visant à reconnaître les réalisations artistiques exceptionnelles;
- d'élaborer et d'administrer pour le compte du ministre des programmes de soutien financier à l'intention des particuliers et des organismes artistiques afin de stimuler la création artistique et de multiplier les occasions de formation professionnelle;
- d'établir et de gérer un système d'évaluation par les pairs, un système de jury ou quelque autre méthode d'évaluation : a) de la valeur artistique des œuvres, des projets et des propositions qui sont soumis à son appréciation ou à celle du ministre, b) du choix de nouvelles acquisitions, y compris celles qui sont destinées à la Banque d'oeuvres d'art du Nouveau-Brunswick;
- d'exercer toutes autres activités ou fonctions ayant trait aux arts que le ministre ordonne ou approuve.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick, également connu sous le nom d'artsnb, est un organisme de financement des arts indépendant du gouvernement créé en 1990 avec le mandat légal de faciliter et de promouvoir la création des arts, et d'administrer des programmes de financement pour les artistes professionnels au Nouveau-Brunswick.

TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE 03

À qui s'adresse ce plan? 03

Comment en sommes-nous arrivés là? Qu'avons-nous entendu? 04

Engagement des personnes intervenantes 04

Éléments clés des consultations 04

Vue d'ensemble de notre environnement 05

Répercussions de la COVID 05

Priorités du gouvernement provincial 06

Statut de l'artiste 06

Plus d'accent sur IDEA 06

Engagement envers les autochtones et la CVR 07

AFOM 07

Atouts 07

Faiblesses 07

Opportunités 08

Menaces 08

Plan d'action 2018-2021 08

Engagements pour 2022-2027 11

UN NOUVEAU DÉPART 11

MISSION 14

VISION 14

VALEURS 14

OBJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS 14

OBJECTIF 1 Principes fondamentaux : Inclusivité, diversité, équité et accessibilité (IDEA) 14

OBJECTIF 2 Engagements, résultats et partenariats 15

OBJECTIF 3 Données, recherches et rapports 16

OBJECTIF 4 Financement, ressources et accès 16

PHOTO EN COUVERTURE : NATE GAFFNEY

PRÉAMBULE

Ce plan stratégique dicte les démarches que compte suivre le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au cours des cinq prochaines années (2022-2027). Bien que le plan stratégique précèdent ait été axé sur la reconstruction de notre organisme en raison de contraintes budgétaires, ce nouveau plan est davantage orienté vers une vision ambitieuse à long terme, reposant sur les principes d'inclusivité, de diversité, d'équité et d'accessibilité.

En résumé, nos objectifs principaux pour les cinq prochaines années sont d'accroitre l'engagement et la participation, d'améliorer la compréhension artistique des gens au moyen de données et de rapports, et de sécuriser l'accès au financement et aux ressources adéquats pour un nombre grandissant d'artistes professionnel.le.s au Nouveau-Brunswick.

Cependant, avant d'entrer dans les détails de ce nouveau plan, commençons par expliquer où nous avons commencé, avec qui nous avons communiqué et ce que nous avons entendu. Ensuite, nous présenterons un survol de notre contexte de travail actuel, à l'interne et à l'externe. Finalement, nous vous donnerons l'évaluation de notre performance en rapport avec notre plan précèdent.

À QUI S'ADRESSE CE PLAN?

Nous percevons artsnb comme un partenaire, un défenseur et un leader parmi tant d'autres dans un écosystème artistique diversifié, complexe et riche. Ce plan élabore nos souhaits et nos engagements pour l'avenir de l'extraordinaire communauté dont nous sommes reconnaissants de faire partie. Nous nous efforçons de rendre notre travail significatif pour les artistes professionnel.le.s de toutes les régions de la province, de tous les âges, de toutes les origines culturelles et de toutes les orientations sexuelles travaillant dans diverses langues et dans toutes les disciplines et formes d'arts, et nous nous engageons de les soutenir. Que vous soyez un.e artiste individuel.le, ou membre d'un groupe, d'un comité ou d'un organisme, ce plan est pour vous. Si vous avez travaillé dans l'ombre ou avez été confronté.e à des barrières systémiques en raison de votre race, de votre sexe, de votre âge, de votre langue, de votre santé ou de vos capacités, nous sommes là pour vous soutenir et nous espérons que ce plan pourra contribuer à un avenir plus juste, équitable, inclusif et prometteur. Pour les individus qui s'efforcent de préserver ou transmettre la tradition, ou qui se lancent dans de nouvelles directions et repoussent les limites de la pratique artistique, nous vous encourageons à continuer et nous nous engageons à vous aider. Si les arts au Nouveau-Brunswick vous importent, nous espérons que ce plan vous inspirera.

1 Dans le contexte de ce plan stratégique, nous utilisons la définition suivante de l'artiste professionnel.le, qui est reconnue et utilisée par l'UNESCO, artsnb, l'AAAPNB, ArtsLink NB et le Conseil des Arts du Canada, et qui fait l'objet d'une recommandation dans le Rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste :

- Une personne qui pratique un art et aspire à en vivre, qui offre ses services en tant que créateur ou interprète dans une ou plusieurs disciplines artistiques en échange d'une rémunération, et qui est reconnue par ses pairs ;
- A une formation spécialisée dans le domaine des arts, pratique activement un art et offre des services en échange d'une rémunération dans une ou plusieurs des disciplines reconnues par le Conseil des Arts du Canada ;
- A présenté son travail dans un contexte professionnel.

COMMENT EN SOMMES-NOUS ARRIVÉS LÀ? QU'AVONS-NOUS ENTENDU?

Engagement des personnes intervenantes

De nombreux artistes, gestionnaires des arts et responsables communautaires ont fourni leurs commentaires et leurs suggestions pour assurer que ce plan aborde les enjeux pressants auquel est confronté le secteur des arts et de la culture. Cette démarche a été effectuée en français et en anglais par le biais de plusieurs groupes de discussion rassemblant un grand nombre de parties prenantes, notamment :

- Les artistes professionnel.le.s et les gestionnaires des arts
- Partenaires stratégiques :
  - ArtsLink NB
  - Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick
  - Mawi'Art : Wabanaki Artist Collective
- Organisations artistiques et institutions post-secondaires
- Communautés de personnes noires et de personnes de couleur et organisations multiculturelles
- Groupes 2ELGBTQIA+
- Artistes vivant avec un handicap
- Cercle des Aîné.e.s d'artsnb et parties prenantes autochtones
- Conseil et membres d'artsnb

Ces consultations ont été suivies d'une enquête de huit questions menée plus largement et auprès du grand public. Au total, plus de 120 personnes ont participé au processus de consultation.

Éléments clés des consultations

Même si nous avons consulté de nombreux organismes et diverses personnes, plusieurs thèmes reviennent, qui nous orientent vers une direction plus claire et nette. Voici les éléments clés qui sont survenus lors des consultations :

- artsnb doit assurer la **diversité** dans toutes les sphères de son organisation.
- **L'équité** est la clé : l'accent doit être mis sur les groupes de candidat.e.s historiquement sous-représentés ou marginalisés; le développement de programmes et de mesures d'adaptation améliorés pour ces groupes doit être considéré.
- Stimuler la **croissance** des artistes en émergence, sans négliger les artistes reconnu.e.s.
- Réviser les critères d'**accessibilité** et réduire les obstacles auxquels font face les groupes sous-représentés et marginalisés.
- Établir des **partenariats** avec des groupes et des organismes qui soutiennent et défendent les communautés marginalisées.
- Les **communications** doivent être à double sens : sensibiliser la communauté des arts, le public et le gouvernement au sujet d'artsnb, clarifier ce que fait et offre artsnb, et interagir avec la communauté pour déterminer ses besoins.
- Voir et être vus : augmenter les **services en personne** dans diverses régions par le biais de visites sur place, de présentations et d'ateliers, tout en gardant les groupes sous-représentés et marginalisés à l'esprit.
- Optimiser l'utilisation de la **technologie** et des médias sociaux à des fins de promotion, d'information et de sensibilisation, sans compromettre les médias plus traditionnels; tout en gardant les questions d'accessibilité à l'esprit.
- **Statut de l'artiste** : démontrer la valeur des arts et des artistes à l'économie, au bien-être et à la cohésion de la société du Nouveau-Brunswick; collaborer avec les parties prenantes pour améliorer le statut socio-économique des artistes.

- S'efforcer à accroitre le **financement** pour mieux soutenir les artistes; dénicher des fonds pour accorder des subventions et disposer de ressources internes adéquates pour atteindre les objectifs stratégiques, et continuer à offrir un service à la clientèle hors-pair.
- Mener des **recherches**, analyser des données, préparer et publier des rapports sur divers paramètres soulignant la différence entre les vecteurs régionaux, linguistiques, identitaires et autres, afin d'informer au sens large et de guider la prise de décision.
- Travailler auprès de partenaires, y compris du gouvernement, pour combler les **lacunes** en matière de financement de certains secteurs et activités, notamment des groupes, des collectivités et des organismes impliqués dans la production de projets qui requièrent la collaboration de nombreuses personnes.

VUE D'ENSEMBLE DE NOTRE ENVIRONNEMENT

Le monde dans lequel nous vivons et travaillons, y compris notre propre province, a changé drastiquement depuis la publication de notre plan stratégique précèdent (2018-2021). Afin de développer un nouveau plan concret, nous devons comprendre et prendre en considération le contexte actuel et anticiper sa trajectoire des prochaines années.
Bien évidemment, cet exercice comprend de nombreuses incertitudes, mais il existe heureusement des indicateurs clés qui peuvent nous aider à frayer un chemin plus clair à court terme.

Répercussions de la COVID

Après maintes consultations avec des artistes et des organismes artistiques en 2020, l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick (AAAPNB) a publié en décembre 2020 un rapport intitulé « MAINTENANT AGISSONS pour la survie du milieu des arts et de la culture », traduit ensuite par « ACT NOW! For the Survival of the Arts and Culture Sector », qui précise que :

> « … le secteur artistique et culturel continue d'être le plus touché par la crise de la COVID-19. Alors que certains secteurs ont repris leurs activités, même à un taux qui dépasse les résultats de l'an dernier, le secteur des arts et des industries culturelles tarde à redémarrer. Statistique Canada a fait ressortir les détails de ce marasme économique en fournissant des données peu reluisantes qui confirment que notre secteur est l'un des plus touchés au Canada. » (p. 6)

Ce n'est pas surprenant pour plusieurs lecteurs et lectrices, plus particulièrement les artistes et les personnes administratrices des arts qui connaissent très bien les enjeux auxquels est confrontée la communauté artistique en temps normal, et encore plus pendant la crise mondiale survenue au début de l'année 2020.

La pandémie de la COVID-19 a exercé une influence très négative sur le secteur des arts et de la culture, continue de le faire et entraînera probablement des répercussions sur ce secteur pour les années à venir. Elle doit donc être prise en compte dans tout plan visant à répondre aux besoins et aux défis des artistes et des organismes artistiques.

Les nouvelles ne sont pas toutes mauvaises

La pandémie, qui a forcé une grande partie de la population à rester ou à travailler à la maison pendant environ deux ans, nous a permis d'adopter ou de développer de nouvelles façons plus efficaces et améliorées de travailler, de s'engager et d'offrir du soutien. Nous croyons que bon nombre de ces adaptions sont là pour rester.

Grâce à la technologie, l'ingéniosité et l'adaptabilité de notre équipe, ainsi que le moment opportun pour mettre en œuvre un système de demande de subventions entièrement en ligne, nous avons été en mesure de mener nos opérations hors des bureau et à domicile, et continuer à fonctionner et à servir notre clientèle sans perdre une minute. Dans plusieurs

cas, par exemple en organisant et en menant les réunions du conseil et du jury, nous avons trouvé le processus plus simple, plus rapide et plus efficace. Bien sûr, voir nos collègues, nos partenaires et les artistes en présentiel nous a manqué, mais les économies en matière de temps et d'argent ont également été mises à profit et ont été redirigées aux artistes.

Priorités du gouvernement provincial

En tant qu'organisme indépendant du gouvernement provincial et mandaté par ce dernier pour distribuer des fonds et des services publics aux artistes du Nouveau-Brunswick, artsnb doit refléter les priorités actuelles du gouvernement dans son plan. Au moment où ce document a été rédigé, les priorités étaient les suivantes :

- Gouvernement économique, attentif et très performant
- Système public de santé fiable
- Éducation de calibre mondial
- Secteur privé dynamique
- Communautés durables et dynamiques
- Environnement

Statut de l'artiste

En collaboration avec divers ministères provinciaux, artistes du Nouveau-Brunswick et autres organismes artistiques (notamment ArtsLink NB et l'AAAPNB), artsnb a siégé au Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste. Ce groupe de travail a été établi selon une recommandation issue du Forum sur le statut professionnel de l'artiste qui a eu lieu au milieu de l'an 2013 et qui a été organisé par l'AAAPNB avec la participation d'ArtsLink NB et l'Assemblée des chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick.

Le mandat du groupe de travail est de « faire des recommandations sur les mesures ou la législation en vue d'améliorer le statut socio-économique des artistes professionnel.le.s pour leur permettre de profiter d'une meilleure qualité de vie au Nouveau-Brunswick ».

Après sept ans de travail collaboratif, le Groupe de travail a présenté son *Rapport du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste* au Premier ministre en juin 2021. Le Groupe de travail a effectué des recherches détaillées sur les modèles d'imposition, sur la rémunération et les relations et la législation du travail et sur les moyens d'atténuer, à l'aide de nouvelles stratégies et de meilleures pratiques, les obstacles et les désavantages auxquels sont confrontés les artistes professionnel.le.s. Les 24 recommandations énumérées dans le rapport sont le fruit de ce travail, dont certaines relèvent de la compétence fédérale.

Avec les mêmes partenaires, artsnb siège maintenant au Comité de transition responsable d'aider le gouvernement provincial à mettre en œuvre ces recommandations.

Plus d'accent sur IDEA

Les dernières années ont renforcé l'engagement du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick envers les principes que nous appelons (Inclusivité, Diversité, Équité et Accessibilité). Alors que notre communauté et le monde entier luttent contre les injustices persistantes, la sensibilisation aux mouvements tels que Black Lives Matter, les efforts des droits autochtones et Land Back, l'activisme Trans et de genre, et la justice pour les personnes handicapées ont démontré que les principes d'IDEA doivent être actifs et guidés par le savoir des membres de groupes pour l'équité.

artsnb s'engage à trouver la meilleure façon de mettre en œuvre des pratiques anti-oppressives dans sa programmation. Par exemple, le lancement de nos nouveaux programmes de Soutien à l'accès aux services et d'Aide à la production d'une demande visait à répondre à un besoin de financement lié à l'accessibilité pour les communautés d'artistes handicapé.e.s et autochtones. La demande croissante de ces fonds a déjà démontré la nécessité de renforcer et de développer ces programmes, ainsi que notre compréhension des meilleures pratiques en matière d'accessibilité dans les arts.

Engagement envers les autochtones et la CVR

Grâce à la vision des anciens chefs et du soutien du personnel autochtone chez artsnb, nous continuons de profiter des relations solides avec les artistes et les parties prenantes autochtones. Ensemble, nous avons réussi à augmenter la participation autochtone dans nos programmes de bourses, y compris Équinoxe, un programme élaboré en consultant le Cercle des Aîné.e.s.

Le Cercle des Aîné.e.s comprend des membres de tous les âges des trois Premières Nations du Nouveau-Brunswick : les Wolastoqiyik, les Mi'kmaq et les Peskotomuhkati. Le conseil et le personnel d'artsnb et de plus en plus de ses partenaires se tournent vers les Aîné.e.s pour l'orientation et l'enseignement d'un grand nombre d'enjeux concernant les artistes autochtones, les protocoles et les relations entre les communautés autochtones et non-autochtones.

Soucieux des recommandations de la Commission de vérité et de réconciliation (CVR), artsnb s'engage à respecter les points suivants lors de l'élaboration de ses plans pour les cinq prochaines années :

- Nous nous engageons à examiner et réimaginer nos programmations, nos politiques et nos processus de consultation avec les peuples et communautés autochtones avec une vision de détermination et de décolonisation, afin que l'art puisse servir d'outil pour le rétablissement et la résurgence des traditions et du savoir autochtones.
- Nous nous engageons à maintenir un poste pour une personne autochtone au sein du personnel afin d'assurer la fonction de liaison et de veiller à ce que les protocoles autochtones soient respectés, et d'agir comme un pont entre notre organisation et les personnes et communautés autochtones afin qu'elles et leurs arts s'épanouissent.
- Nous nous engageons à continuer de renforcer les relations entre les parties prenantes autochtones et non autochtones afin de garantir que tout le monde travaille ensemble à la vérité et à la réconciliation, dans le respect des traités de paix et d'amitié signés avec la Couronne depuis 1725.

AFOM

Pour l'une des premières étapes du processus de planification, qui a débuté au début de l'année 2021, nous avons établi un AFOM (Atouts-Faiblesses-Opportunités-Menaces) à l'interne avec le conseil et les membres du personnel. Cet exercice a permis de dresser le bilan suivant d'artsnb à ce moment-là.

Atouts

- Le personnel est dévoué et très compètent.
- Le conseil d'administration est engagé et bien informé.
- Une atmosphère de coopération règne dans toute l'organisation.
- artsnb apprécie les relations solides avec ses partenaires stratégiques.
- Nos processus et systèmes internes sont efficaces et performants.
- Notre infrastructure technologique est solide et fiable.
- Grâce à la mise en œuvre d'un grand nombre de canaux numériques, notre capacité à communiquer de manière efficace à considérablement augmenté.
- Nous travaillons en toute transparence et responsabilité.

Faiblesses

- Nous avons besoin d'une équipe et d'un conseil plus diversifiés, notamment en matière de représentation culturelle.
- La charge de travail actuelle et croissante dépasse notre capacité. Le personnel est surchargé et n'a pas suffisamment de temps à consacrer à certaines activités essentielles, telle que la sensibilisation.

- Notre système de demande en ligne, bien qu'efficace, est conçu de façon personnalisée et dépend d'un seul fournisseur de services.
- Nous ne communiquons pas assez et ne voyageons pas assez. Nos liens avec les principaux intervenants, y compris les groupes d'équité et les communautés régionales, sont limités.
- Il existe une certaine ambiguïté dans le secteur des arts quant à savoir qui finance quoi dans la province.
- Il existe des lacunes importantes dans l'écosystème de financement au Nouveau-Brunswick : de nombreux groupes et collectifs ne sont pas soutenus adéquatement, et les projets de production ne peuvent souvent pas être financés.

Opportunités

- Nous pouvons nous servir de ce que nous avons appris de la COVID-19 pour faire avancer les choses de manière nouvelle et créative.
- Nous pourrions travailler avec des organisations partenaires pour aborder les questions d'équité et de justice raciale.
- Nous pourrions tirer davantage profit de la riche expérience et de la grande portée du conseil d'administration.
- Nous pourrions explorer les possibilités de partenariat pour financer de nouveaux prix et programmes.
- Nous devrions intensifier nos activités de sensibilisation dans les régions, auprès de divers groupes et communautés.
- Nous devrions interagir davantage avec les élus, et les informer de nos programmes et activités.

Menaces

- La COVID-19 a révélé les points faibles et la fragilité du secteur artistique.
- artsnb reste à la merci des aléas du financement provincial.
- Il existe un manque de sensibilisation à l'importance des arts et de la culture dans la société néo-brunswickoise.

PLAN D'ACTION 2018-2021

Le plan stratégique de 2018-2021 a été élaboré pendant une période difficile chez artsnb. L'organisation a dû s'adapter à une situation où les fonds opérationnels ont été réduits considérablement. Nous devions trouver des moyens pour conserver notre pertinence, de fonctionner et de soutenir les artistes avec moins de ressources (financières, humaines et infrastructures physiques). artsnb devait faire plus avec moins. Les points saillants de notre performance par rapport à chacun de ces objectifs sont présentés ci-dessous.

Objectif n°1 : Répondre aux besoins des artistes professionnel.le.s et renforcer leurs capacités grâce à des programmes pertinents et à un financement adéquat.

Succès

Notre objectif initial était de doubler le montant des subventions allouées par l'entremise du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts (loterie provinciale), c'est-à-dire de passer de 700 000 dollars à 1,5 million de dollars. Nous n'avons pas tout à fait atteint cet objectif, mais nous avons néanmoins réussis à obtenir une augmentation légiférée à 1,2 million de dollars, ce qui représente une augmentation de plus de 70 pour cent du montant initial.

Progrès

Nous avons progressé en ce qui a trait à la communication avec les parties prenantes afin de mieux comprendre les besoins et les défis auxquels sont confrontés les artistes et les organisations artistiques, de sorte que les programmes soient mieux adaptés à ces besoins.

Reporté ou annulé

Nous nous étions également fixés comme objectif de stimuler l'écriture critique au Nouveau-Brunswick et de revoir notre programme de documentation, qui vise à favoriser une telle écriture. Compte tenu du calendrier et des priorités concurrentes, cette révision a été mise de côté, mais elle pourrait être réexaminée au cours des prochaines années.

Objectif n°2 : Chercher à établir des partenariats stratégiques pour maximiser les opportunités et assurer la viabilité.

Succès

Par l'entremise d'un partenariat avec le Conseil des arts du Canada et le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture du Nouveau-Brunswick (TPC), nous avons obtenu un financement pour un projet pluriannuel visant à embaucher une employée autochtone et à nouer des liens avec des artistes et des communautés autochtones dans la province. Malheureusement, les restrictions de la COVID-19 ont fortement entravé la capacité du personnel à participer aux formations du Conseil des arts du Canada à Ottawa et à voyager dans diverses régions de la province. Cependant, l'agente de liaison a été en mesure d'aider de nombreux artistes autochtones à se mériter des subventions d'artsnb et d'accroitre leur pratique professionnelle. Les économies réalisées grâce à la restriction des déplacements ont permis à artsnb de prolonger le mandat de l'agente. Au moment d'écrire ces lignes, nous cherchions activement à augmenter le budget opérationnel que nous recevons du ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture afin de convertir ce poste en poste permanent.

artsnb a également établi des relations très fortes avec les trois organisations artistiques principales soutenant les artistes au Nouveau-Brunswick : l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du N.-B. (AAAPNB), ArtsLink NB, et Mawi'Art : Wabanaki Artist Collective (artsnb a signé un protocole d'entente avec ce dernier en août 2021). Avec le soutien de ces partenaires stratégiques, artsnb a collaboré avec le gouvernement du Nouveau-Brunswick pour obtenir une augmentation des fonds de subventions pour les artistes par le biais du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts.

Nous avons également siégé avec ces partenaires au sein du Groupe de travail du Premier ministre sur le statut de l'artiste, visant à aider à l'élaboration d'une législation pour améliorer le statut socio-économique des artistes professionnel.le.s. Comme mentionné ci-dessus, le groupe de travail a présenté son rapport final au premier ministre en juin 2021, après sept années de travail méticuleux. (Nous siégeons maintenant avec les mêmes partenaires au sein du comité de transition pour aider le gouvernement provincial à donner suite à ces recommandations).

Progrès

Nous avons établi un nouveau comité responsable des partenariats à l'échelle du conseil d'administration, chargé de trouver des donateurs privés et des entreprises pour soutenir notre programme de reconnaissance de longue date, ainsi que les nouvelles initiatives et les évènements spéciaux tels que des ateliers et des forums pour aider les artistes à développer leurs pratiques professionnelles.

Nous travaillons également avec les partenaires stratégiques mentionnés plus haut pour informer, mentorer et encourager plus d'artistes néo-brunswickois.e.s à soumettre des demandes de financement au Conseil des arts du

Canada. Le taux de réussite des artistes qui soumettent une telle demande de financement est d'environ 50 pour cent, ce qui est relativement bon. Cependant, seulement un petit nombre d'artistes soumettent une demande. Il est important de considérer que même si artsnb dispose de fonds limités, il peut quand même aider les artistes à accéder à d'autres sources de financement disponibles, ainsi qu'à d'autres paliers gouvernementaux.

En 2018, nous avions fixé comme objectif de mieux intégrer les arts et la culture dans la stratégie touristique du gouvernement provincial. Cet objectif ne figurait pas parmi nos priorités initiales. En revanche, nous avons collaboré avec le ministère du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture pour créer et gérer le projet spécial AIR Frais, visant à permettre aux artistes de participer à des résidences artistiques dans les parcs provinciaux alors que les restrictions de la COVID-19 étaient en vigueur.

Objectif n°3 : En intensifiant les communications, artsnb va raffermir ses relations avec le gouvernement, ses partenaires et commanditaires afin d'augmenter le financement des arts.

Succès

Pour rehausser le nom et la présence d'artsnb, pour souligner les accomplissements des artistes du Nouveau-Brunsiwck et pour s'assurer que nos messages correspondent à ceux de nos partenaires, nous avons embauché une agente des communications, qui nous a également aidé à utiliser la technologie en ligne et les médias sociaux plus efficacement. Cela nous a permis de promouvoir la grande augmentation des revenus à partir du Fonds de fiducie destinés aux subventions, et en retour a mené à une hausse significative du nombre de demandes soumises et du nombre de subventions accordées par artsnb.

Progrès

Après l'embauche d'une agente des communications, nous avons été très actifs. Nous avons échangé avec les artistes, les responsables communautaires et les médias pour mettre en lumière les réalisations d'un grand nombre d'artistes et de personnes créatrices, Nous avons partagé et célébré leurs histoires et leurs succès, dont bon nombre ont été publiés sur le site web d'artsnb dans le cadre d'une série mensuelle.

Nous avons également élargi nos horizons en publiant un bulletin mensuel qui souligne les possibilités offertes aux artistes en matière de formation, de soutien et de financement d'artsnb et d'autres organisations, ainsi que le travail que nous effectuons en collaboration avec nos partenaires.

Objectif n°4 : Continuer de pratiquer une gestion solide et prudente des ressources.

Succès

À la suite d'une révision approfondie de nos processus et systèmes, et avec l'aide de la technologie numérique, nous avons réussi au cours des dernières années à devenir une organisation très efficace. L'un de nos plus grands accomplissements à cet égard a été l'élaboration et la mise en œuvre d'un système de demande de subventions en ligne, ce qui nous a permis de passer d'un processus papier lourd et chronophage à un processus transparent, entièrement en ligne et « vert », et ne nécessitant pratiquement aucune manipulation ni expédition de papier. Ce changement nous a permis de réaliser d'énormes économies en matière de temps et d'argent.

Nous comptons également sur la technologie numérique pour gérer les jurys, produire des rapports, traiter les paiements, suivre et présenter les résultats de performance des programmes de subventions. En outre, la technologie a permis au personnel de poursuivre ses opérations et programmes sans perdre de temps en dépit des restrictions liées à la COVID-19.

Progrès

L'un de nos buts principaux en lien avec cet objectif stratégique est d'assurer un financement suffisant pour remplir notre mandat de manière efficace. Nous avons fait du progrès, notamment en ce qui a trait à nos programmes de subventions, mais nous avons certainement de plus en plus de défis à relever quant à notre capacité interne de répondre à la demande croissante de financement et de sensibilisation.

Il importe également de mentionner que nous avons accordé une plus grande attention à la nécessité d'accroitre la diversité et l'accessibilité dans toutes les sphères de notre organisation et de nos affaires, qu'il s'agisse de la composition de notre conseil d'administration, notre personnel, nos jurys, nos activités et nos programmes. Nous reconnaissons qu'il en reste encore beaucoup à faire : c'est pourquoi nous avons fixé cet objectif parmi les plus importants de notre nouveau plan stratégique.

ENGAGEMENTS POUR 2022-2027

Les séances d'engagement des parties prenantes (groupes de discussion) ont relevé de nouveaux points à explorer : certains nous étaient déjà familiers et d'autres, nouveaux. Notre nouveau plan stratégique devrait offrir un meilleur aperçu de nos objectifs et de nos attentes pour les cinq prochaines années. En bref, nous nous engageons à :

- Augmenter et maintenir la communication et les activités d'établissement de relations avec nos partenaires et parties prenantes.
- Rehausser le profil des arts au Nouveau-Brunswick et défendre la pleine reconnaissance de l'importance du travail des artistes.
- Améliorer les programmes, les processus et les accès de manière constante.
- Augmenter la diversité chez artsnb (conseil, personnel, jury).
- Collaborer avec nos partenaires pour aider le secteur à émerger et faire un retour en force après la COVID-19.
- Améliorer notre rôle en recherche, se documenter sur le secteur, partager des histoires en vue de rehausser la sensibilisation et la compréhension des arts et de la culture, des pratiques artistiques, et autres auprès du public, du gouvernement, des médias et des communautés.
- Accroitre la capacité d'artsnb (une augmentation des subventions et de la stabilité financière, un personnel suffisant et efficace et un agent permanent ou une agente permanente des liaisons autochtones) afin de mieux soutenir la communauté artistique.

UN NOUVEAU DÉPART

Le diagramme suivant résume le nouveau plan stratégique de 2022-2027.

Plus de détails, y compris les principales mesures, sont indiqués dans les prochaines pages.

CADRE STRATÉGIQUE D'ARTSNB 2022-2027

MISSION

artsnb gère des fonds publics et s'associe à un réseau de partenaires afin de soutenir un écosystème artistique diversifié et durable qui s'épanouit partout au Nouveau-Brunswick. Nous encourageons et célébrons le travail des artistes du Nouveau-Brunswick dans une grande variété de disciplines, et les encourageons à partager leur travail dans la province et partout ailleurs.

VISION D'ICI 2027:

- artsnb donne à l'écosystème artistique les moyens de créer de grandes œuvres, de partager une diversité d'histoires dans de nombreuses langues et de contribuer au dynamisme des communautés de la province;
- Nous entretenons des relations durables avec les artistes et nos partenaires, nous fournissons des ressources appropriées à la communauté artistique du Nouveau-Brunswick et nous sommes une force motrice au cœur d'un réseau artistique dans toute la province;
- Un financement accru est accessible à un nombre grandissant et à un éventail plus large et plus diversifié d'artistes vivant et travaillant dans les collectivités du Nouveau-Brunswick;
- La communauté artistique est reconnue pour sa contribution considérable à l'économie, à la qualité de vie, à la vitalité linguistique et culturelle et au lien social du Nouveau-Brunswick;
- L'expression artistique est largement appréciée et célébrée sous toutes ses formes;
- Le travail des artistes du Nouveau-Brunswick est reconnu à l'échelle locale, nationale et internationale.

VALEURS

- Chez artsnb, nous prônons et apprécions l'empathie, l'ouverture d'esprit et l'harmonie;
- Afin de mieux servir et soutenir l'expression créative et culturelle, nous évoluons, nous nous adaptons et nous répondons aux changements de manière continuelle;
- Nous nous efforçons d'être efficaces, transparents et responsables dans toutes nos activités;
- Nous utilisons nos oreilles pour écouter et apprendre, et notre voix pour parler, éduquer et célébrer.

AXE 1 PRINCIPES FONDAMENTAUX

Nous respectons les principes Inclusivité, Diversité, Équité et Accessibilité (IDEA) dans tout ce que nous entreprenons. Ils forment le cœur de tous nos autres objectifs stratégiques.

RÉSULTATS

1 S'assurer que les principes d'inclusivité, de diversité, d'équité et d'accessibilité imprègnent nos structures, nos opérations, nos décisions et nos interactions, ce qui permet d'offrir un meilleur service à la communauté artistique dans son ensemble.
2 Collaborer avec les partenaires des secteurs en quête d'équité pour en apprendre au sujet des communautés marginalisées et sous représentées, ainsi que pour communiquer avec elles.

AXE 2 ENGAGEMENT, RAYONNEMENT, PARTENARIATS

artsnb communiquera et collaborera avec un grand nombre de partenaires et de parties prenantes diversifiés afin de les informer des subventions et des ressources que nous offrons. En retour, nous serons en mesure de mieux comprendre les besoins de la communauté.

RÉSULTATS

1 Augmenter notre présence et notre engagement dans les communautés au Nouveau-Brunswick pour apprendre à se connaitre; porter une attention particulière aux communautés autochtones et aux groupes marginalisés.
2. Rejoindre les artistes par tous les moyens disponibles et leur fournir l'information nécessaire pour s'épanouir et réussir à long terme.
3. Célébrer et mettre en valeur le travail des artistes du Nouveau-Brunswick.

AXE 3 DONNÉES, RECHERCHE, ANALYSE

artsnb s'appuiera sur la recherche et les données pour prendre des décisions afin de mieux servir ses parties prenantes et sa clientèle diversifiées, et publiera ses trouvailles régulièrement pour mieux les informer et les outiller.

RÉSULTATS

1 Raffiner notre compréhension des activités et des pratiques soutenues par artsnb par le biais de recherches et d'analyses.
2 Partager des informations pour améliorer la compréhension du public et du gouvernement au sujet de la communauté artistique au Nouveau-Brunswick.

AXE 4 FINANCEMENT, RESSOURCES, ACCÈS

artsnb continuera de travailler auprès de ses partenaires et du gouvernement pour s'assurer qu'il dispose des essources financières, technologiques et humaines nécessaires pour soutenir le grand écosystème artistique du Nouveau-Brunswick, afin que ce dernier puisse prospérer.

RÉSULTATS

1 Améliorer continuellement nos programmes et optimiser nos processus afin d'améliorer l'accès au financement et aux ressources pour des candidats et candidates aux profils diversifiés.
2 Augmenter le financement et le soutien à la création, à la production et à la présentation d'œuvres d'arts à l'intention d'une clientèle plus diversifiée.
3 Renforcer la capacité, la formation et les ressources d'artsnb pour mieux servir la communauté artistique, pour optimiser la charge de travail de l'équipe et tirer parti de l'apport du conseil d'administration.

MISSION

artsnb gère des fonds publics et s'associe à un réseau de partenaires afin de soutenir un écosystème artistique diversifié et durable qui s'épanouit partout au Nouveau-Brunswick. Nous encourageons et célébrons le travail des artistes du Nouveau-Brunswick dans une grande variété de disciplines, et les encourageons à partager leur travail dans la province et partout ailleurs.

VISION

D'ici 2027 :

- artsnb donne à l'écosystème artistique les moyens de créer de grandes œuvres, de partager une diversité d'histoires dans de nombreuses langues et de contribuer au dynamisme des communautés de la province;
- Nous entretenons des relations durables avec les artistes et nos partenaires, nous fournissons des ressources appropriées à la communauté artistique du Nouveau-Brunswick et nous sommes une force motrice au cœur d'un réseau artistique dans toute la province;
- Un financement accru est accessible à un nombre grandissant et à un éventail plus large et plus diversifié d'artistes vivant et travaillant dans les collectivités du Nouveau-Brunswick;
- La communauté artistique est reconnue pour sa contribution considérable à l'économie, à la qualité de vie, à la vitalité linguistique et culturelle et au lien social du Nouveau-Brunswick;
- L'expression artistique est largement appréciée et célébrée sous toutes ses formes;
- Le travail des artistes du Nouveau-Brunswick est reconnu à l'échelle locale, nationale et internationale.

VALEURS

- Chez artsnb, nous prônons et apprécions l'empathie, l'ouverture d'esprit et l'harmonie;
- Afin de mieux servir et soutenir l'expression créative et culturelle, nous évoluons, nous nous adaptons et nous répondons aux changements de manière continuelle;
- Nous nous efforçons d'être efficaces, transparents et responsables dans toutes nos activités;
- Nous utilisons nos oreilles pour écouter et apprendre, et notre voix pour parler, éduquer et célébrer.

OJECTIFS STRATÉGIQUES ET RÉSULTATS

AXE 1 : Principes fondamentaux : Inclusivité, Diversité, Équité, et Accessibilité (IDEA)

Nous respectons les principes **Inclusivité, Diversité, Équité et Accessibilité (IDEA)** dans tout ce que nous entreprenons. Ils forment le cœur de tous nos autres objectifs stratégiques.

Résultats

1.1 S'assurer que les principes d'inclusivité, de diversité, d'équité et d'accessibilité imprègnent nos structures, nos opérations, nos décisions et nos interactions, ce qui permet d'offrir un meilleur service à la communauté artistique dans son ensemble.

1.2 Collaborer avec des partenaires de secteurs équitables pour en apprendre au sujet des communautés marginalisées et sous représentées, ainsi que communiquer avec elles.

Principales mesures

- Accroitre la diversité du personnel, du conseil et des jurys afin que nos structures reflètent la diversité de la communauté artistique du Nouveau-Brunswick.
- Augmenter la proportion de subventions attribuées aux personnes des communautés marginalisées et racialisées, y compris les artistes autochtones, noir.e.s et de couleur, 2ELGBTQIA+, sourd.e.s et handicapé.e.s, ainsi que les personnes nouvellement arrivées au Nouveau-Brunswick.

AXE 2 : Engagements, résultats et partenariats

artsnb communiquera et collaborera avec un grand nombre de partenaires et de parties prenantes diversifiés afin de les informer des subventions et des ressources que nous offrons. En retour, nous serons en mesure de mieux comprendre les besoins de la communauté.

Résultats

2.1 Augmenter notre présence et notre engagement dans les communautés au Nouveau-Brunswick pour apprendre à se connaitre; porter une attention particulière aux communautés autochtones et aux groupes marginalisés.

2.2 Rejoindre les artistes par tous les moyens disponibles et leur fournir l'information nécessaire pour s'épanouir et réussir à long terme.

2.3 Célébrer et mettre en valeur le travail des artistes du Nouveau-Brunswick.

Principales mesures

- Être présent physiquement sur le territoire, interagir avec la clientèle et les parties prenantes; offrir des ateliers et participer aux forums pour sensibiliser les gens à nos programmes et ressources; et en apprendre davantage au sujet des arts dans les communautés.
- Implanter une campagne de sensibilisation pour clarifier le rôle d'artsnb auprès des parties prenantes, de sorte qu'ils comprennent comment artsnb s'intègre à l'écosystème artistique au Nouveau-Brunswick.
- Chercher des occasions d'apprentissage afin d'accroître notre compréhension des besoins et des défis auxquels sont confrontés les parties prenantes de l'équité, et développer des moyens de les adapter et de les satisfaire.
- Travailler avec des partenaires soucieux de l'équité qui peuvent nous conseiller, nous aider à établir des liens avec les groupes marginalisés, et adapter nos processus et programmes pour mieux les soutenir.
- Continuer à jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre des recommandations du rapport sur le statut de l'artiste et dans les efforts de rétablissement après la pandémie de la COVID-19.

AXE 3 : Données, recherches et rapports

artsnb s'appuiera sur la recherche et les données pour prendre des décisions afin de mieux servir ses parties prenantes et sa clientèle diversifiées, et publiera ses trouvailles régulièrement pour mieux les informer et les outiller.

Résultats

3.1 Raffiner notre compréhension des activités et des pratiques soutenues par artsnb par le biais de recherches et d'analyses.

3.2 Partager des informations pour améliorer la compréhension du public et du gouvernement au sujet de la communauté artistique au Nouveau-Brunswick.

Principales mesures

- Déployer l'outil d'auto-identification volontaire (AIV) qui nous aidera à mieux recueillir l'information démographique, comprendre comment les subventions d'artsnb sont accordées, ainsi que nous permettre de mieux informer nos parties prenantes.
- Élaborer et mettre en œuvre un plan de recherche de plusieurs années; partager des perspectives et faire le point sur les efforts pour remédier aux lacunes en matière de financement et de ressources.

AXE 4 : Financement, ressources et accès

artsnb continuera de travailler auprès de ses partenaires et du gouvernement pour s'assurer qu'il dispose des ressources financières, technologiques et humaines nécessaires pour soutenir le grand écosystème artistique du Nouveau-Brunswick, afin qu'il puisse prospérer.

Résultats

4.1 Améliorer continuellement nos programmes et optimiser nos processus afin d'améliorer l'accès au financement et aux ressources pour des candidats et candidates aux profils diversifiés.

4.2 Augmenter le financement et le soutien à la création, à la production et à la présentation d'œuvres d'arts à l'intention d'une clientèle plus diversifiée.

4.3 Renforcer la capacité, la formation et les ressources d'artsnb pour mieux servir la communauté artistique, pour optimiser la charge de travail de l'équipe et tirer parti de l'apport du conseil d'administration.

Principales mesures

- Convertir le poste d'agent ou d'agente de liaison autochtone à un poste permanent; créer un prix supplémentaire de lieutenant-gouverneur pour les arts autochtones.
- Rationnaliser le processus de demande de tous nos programmes et mettre notre site web à jour, afin d'augmenter l'accessibilité aux groupes en quête d'équité.
- Consulter les bailleurs de fonds gouvernementaux et coordonner des efforts pour harmoniser le financement des arts, afin de réduire les lacunes et de faire en sorte que les fonds accordés aient une plus grande influence sur le secteur.
- Embaucher une personne consultante pour réviser les politiques de gouvernance et fournir des formations régulières aux membres du conseil pour les aider à mieux comprendre et remplir leur rôle.